

Lettre adressée aux élèves du 3^{ème} degré et à leurs parents.

Champion, le 26 novembre 2019

Madame, Monsieur, chers élèves,

L'Institut de la Providence organisera comme chaque année une **soirée d'information sur les études et professions** destinée aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année et aux parents qui le désirent.

L'**objectif principal** de cette grande opération est d'organiser une **rencontre entre nos élèves, des personnes issues du monde professionnel et des étudiants en cours de formation dans une école supérieure ou universitaire (très souvent anciens élèves de Champion)**. Chaque élève pourra participer à deux ateliers différents. Ce sera l'occasion de poser toutes vos questions aux intervenants présents et d'écouter ce qu'ils auront à dire sur leur profession ou leurs études.

Choisir ses études supérieures ne se fait pas du jour au lendemain ! Il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans le temps et qui dépend de l'évolution de chacun. Petit à petit, des orientations se dégagent, des idées émergent. Cette opération sera l'occasion idéale pour **vérifier la pertinence de vos choix actuels**. Pour rappel, notre équipe P.M.S. reste toujours à votre disposition pour vous aider dans votre réflexion.

En fonction de l'expérience des opérations précédentes, nous avons décidé de privilégier la réflexion vers le monde professionnel et les étudiants plutôt que vers des représentants des écoles supérieures ou universitaires. Vous trouverez toutes les infos pratiques en surfant sur l'un des sites web ci-dessous, régulièrement mis à jour.

Notre souci sera, dans la mesure de nos possibilités, d'organiser tous les ateliers choisis par **au minimum quatre élèves**. S'il ne nous est pas possible d'organiser un atelier par manque de demandes, les élèves concernés recevront les coordonnées de professionnels et d'étudiants acceptant de les rencontrer en dehors de cette opération.

Vous trouverez ci-joint une feuille d'inscription à la soirée « Infos Carrières » avec une liste des ateliers reprenant les études associées. Nous vous demandons de **choisir deux ateliers** et de remettre cette liste au **secrétariat** de notre établissement le jour de la rentrée scolaire, c'est-à-dire le **lundi 6 janvier 2020**.

Recevez, Madame, Monsieur, Chère Naomi, l'expression de notre total dévouement pour cette opération.

Olaf Mertens,
Directeur.

Qu'est-ce que l'Enseignement supérieur hors université ?

Il est proposé dans 29 Hautes Ecoles, 4 Instituts supérieurs d'Architecture ainsi que 17 Ecoles supérieures des Arts.

- **Les Hautes Ecoles** organisent un enseignement supérieur de type court et de type long. Les études sont classées en huit catégories : Agronomique, Arts appliqués, Economique, Paramédicale, Pédagogique, Sociale, Technique, Traduction et Interprétation.
- **Les Ecoles supérieures des Arts** proposent également un enseignement supérieur de type court et de type long. Ces écoles préparent à l'ensemble des disciplines artistiques dans quatre domaines d'études : Arts plastiques, visuels et de l'espace ; Musique ; Théâtre et arts de la parole ; Arts du spectacle, techniques de diffusion et de communication.
- **Les Instituts supérieurs d'Architecture** offrent un enseignement supérieur de type long qui prépare au métier d'Architecte.

Les formations **de type court** sont organisées en un seul cycle sanctionné par le grade académique de **Bachelier**. Elles comprennent de 180 à 240 crédits qui peuvent être acquis respectivement en trois ou, exceptionnellement, quatre années d'études. Ces formations sont à la fois pratiques et théoriques. Certaines Hautes Ecoles offrent en outre une année de spécialisation à l'issue du 1^{er} cycle.

L'enseignement supérieur **de type long** est organisé en deux cycles :

Le **1^{er} cycle** comprend 180 crédits qui peuvent être acquis en trois années d'études. Il conduit au diplôme de **Bachelier**.

Le **2^{ème} cycle** comprend 60 ou 120 crédits qui peuvent être acquis respectivement en une ou deux années d'études au moins et mène au diplôme de **Master**.

Qu'est-ce que l'Enseignement universitaire ?

Il existe 9 Universités * en Communauté française de Belgique, réparties en 3 Académies.

Les études universitaires sont organisées en trois cycles et classées en 20 domaines.

- Les études de **1^{er} cycle** ont une durée de 3 ans (180 crédits). Elles conduisent au diplôme de **Bachelier**.
- Les études de **2^{ème} cycle** mènent au diplôme de :
 - **Master** en 2 ans (120 crédits) ;
 - **Médecin vétérinaire** après 3 ans (180 crédits) ;
 - **Médecin** après 4 ans (240 crédits).
- Les études de **3^{ème} cycle** mènent au **Doctorat**.

Crédit ?

Le **crédit** est une unité qui correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux...). Une année d'études est composée de 60 crédits.

Liste des établissements d'enseignement supérieur ?

Allez voir toutes les informations utiles sur le site suivant :

www.mesetudes.be